

Année universitaire 2018/2019
UNIVERSITÉ DE LILLE
UFR M.I.M.E
Mathématiques Informatique Management Économie

GUIDE DES ÉTUDES

MASTER
Droit Économie Gestion

Mention

Économie de l'entreprise et des marchés

Parcours

Conseil économique pour les entreprises (CEPE)



UFR Mathématiques Informatique Management Économie

📧 Domaine universitaire du Pont-de-Bois, rue du Barreau,
BP 60149 - 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

☎ + 33 (0) 3 20 41 68 71 📠 + 33 (0) 3 20 41 61 71

<http://www.univ-lille3.fr/ufr-mime/>

Sommaire

Présentation de l'unité de formation et de recherche

Administration de la composante

- Le conseil d'UFR (page 3)
- Administration de la composante (page 4)
- Liste des enseignants titulaires (pages 5 et 6)

Structure pédagogique (page 7)

- Responsables pédagogiques (page 8)
- Date du Calendrier universitaire (page 9)
- Accès aux ressources de la plateforme moodle (page 10)

L'enseignement des langues

- CLIL : centre de langues de l'université de Lille (page 11)
- Pôle DEALING (page 12)
- CLES (page 13)

Master économie de l'entreprise et des marchés

- Présentation de la formation (page 14)
- Calendrier universitaire (pages 15-16)
- Programme (page 18 à 21)

Accompagnement de l'étudiant

- Modalités de contrôles des connaissances (page 22-23)

Stage et mémoire

- Les conventions de stage (page 24)

Vie étudiante

Services à l'étudiant

- L'enseignement des langues (page 25)
- Informations pratiques des services de l'université (page 26)
- La maison de médiation : informer et prévenir (page 27)

Présentation de l'unité de formation et de recherche

L'UFR de Mathématiques, Informatique, Management et Économie forme depuis 1970 des étudiants principalement spécialisés dans le domaine des sciences économiques et des mathématiques appliquées.

L'équipe pédagogique comporte des économistes, des gestionnaires, des informaticiens, des juristes, des mathématiciens et des linguistes (anglais, espagnol). Elle s'appuie sur trois laboratoires de recherche reconnus et très bien évalués par l'Agence d'Évaluation de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (AERES)

:

- le Laboratoire d'Économie et Management (LEM)
- Le laboratoire de Recherches Interdisciplinaires en Management
-
- et Économie (RIME Lab)
- le laboratoire d'Informatique Fondamentale de Lille (CRISTAL).

Dès sa création, l'UFR s'est spécialisée dans les formations pluridisciplinaires. Forte d'une longue expérience en matière de professionnalisation ainsi qu'en termes d'articulation entre recherche et formation, l'UFR MIME propose des diplômes permettant une insertion professionnelle de grande qualité :

Deux Licences générales

- Économie et Gestion (**EG**)
- Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (**MIASHS**)

Une licence professionnelle :

- Conduite de Chantiers en Aménagements Paysagers (**CCAP**)

Quatre Masters :

- Économétrie, Statistiques : Économétrie appliquée pour l'entreprise (**ECAPE**)
- Économie de l'Entreprise et des Marchés : Conseil économique pour les entreprises (**CEPE**)
- Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (**MIASHS**)
- Informatique : Machine Learning and Data Science (**MDLS**)

Administration de la composante

Directeur de l'UFR : M. Jérôme FONCEL

Responsable administrative : Mme Delphine DEBARGE

Le conseil d'UFR

Selon les statuts de l'UFR - que l'on peut consulter au secrétariat - le Conseil élit le Directeur, vote le budget, arrête le contenu des programmes, les horaires, les principes du contrôle des connaissances, examine, contrôle les actes de gestion du Directeur.

Le Directeur représente l'UFR, réunit et préside le Conseil, il exécute ses décisions. Il administre les services de l'UFR. Il veille au respect de toutes les libertés garanties par la loi.

10 enseignants

Professeurs des Universités (collège A)

- M. BOUSSEMART Jean-Philippe
- Mme BROZE Laurence
- Mme DABO Sophie
- M. FONCEL Jérôme
- M. TOMMASI Marc

Maîtres de Conférences (collège B)

- Mme GHINTRAN Amandine
- Mme GUIN Ophélie
- M. MARY Jérémie
- M. SABBAH Camille
- M. VANDEN EECKAUT Philippe

2 personnels administratifs BIATSS

(Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Services et de Santé)

- Mme DEBARGE Delphine

5 étudiants (collège des usagers)

- Election en Novembre 2018

2 personnalités extérieures

- Mme DUCHASSAING Sylvie (Chambre de commerce)
- M. VIGEANT Stéphane (professeur - Lille 1)

Les enseignants titulaires

AMILHAT Mathias	MCF	Droit public
AMIRI Aboubacar	MCF	Mathématiques appliquées
ANGO NZE Patrick	MCF	Mathématiques appliquées
ARRIGHI Yves	MCF	Sciences économiques
BARONNIER Nicolas	PRAG	Sciences de Gestion
BOUILLART Caroline	MCF	Droit public
BIGO Louis	MCF	Informatique
BOUKARI Mamadou	ATER	Sciences économiques
BOUSSEMART Jean Philippe	PR	Sciences économiques
BROZE Laurence	PR	Mathématiques appliquées
CARRARA Nicolas	ATER	Informatique
CASTELLO Ana	PRCE	Espagnol
CHOJNICKI Xavier	PR	Sciences économiques
CREN-DENIS Cécile	MCF	Droit privé
DABO - NIANG Sophie	PR	Mathématiques appliquées
DAGUT Jean-Luc	PRAG	Économie et Gestion
DEBRUYNE Michel	MCF	Sciences de Gestion
DELATTRE Éric	MCF	Sciences de Gestion
DAKDOUKI Aya	ATER	Mathématiques appliquées
DRAI Laurent	MCF	Droit privé
ELATI Mohamed		Informatique
FONCEL Jérôme	PR	Sciences économiques
GARNIER Jean-Philippe	MCF	Sciences économiques
GHINTRAN Amandine	MCF	Sciences économiques
GUIN Ophélie	MCF	Mathématiques appliquées
HAMIACHE Gérard	PR	Sciences économiques
JEAN BAPTISTE Frédo	MCF	Sciences économiques
JOUGAN Sylvie	MCF	Langue et littérature anglaise
KELLER Mikaela	MCF	Informatique
LAVIGNE Aurore	MCF	Mathématiques appliquées
LEDRU Laurence	PRCE	Anglais
MALAN Franck	ATER	Sciences économiques
MAZET Edmond	PR	Mathématiques
PENET Helen	MCF	Anglais
PAPERMAN Charles	MCF	Informatique
PLAYOUST Olivier	MCF	Droit privé
PREUX Philippe	PR	Informatique
SABBAH Camille	MCF	Mathématiques appliquées
TAQUET Alain	PRCE	Informatique
TERLUTTE Alain	MCF	Informatique
THIAM Baba	MCF	Mathématiques appliquées
TOMMASI Marc	PR	Informatique
TORRE Fabien	MCF	Informatique

TORRES Olivier	MCF	Mathématiques appliquées
VANDEN EECKAUT Philippe	MCF	Sciences économiques
WARZÉCHA Daniel	PRAG	Anglais
WANG Min	ATER	Mathématiques appliquées
ZILL Amélie	PRAG	Mathématiques appliquées

PR : Professeur des Universités,
 MCF : Maître de Conférences
 PRAG : Professeur Agrégé,
 PRCE : Professeur Certifié,
 PAST : Professeur Associé,
 ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Pour adresser un courrier électronique à un enseignant :
prenom.nom@univ-lille.fr

Structure pédagogique

Secrétariat

Le secrétariat de l'UFR M.I.M.E est situé dans le bâtiment D (5C sur le plan ci-dessous). Les étudiants sont reçus selon des horaires d'accueil qui sont affichés dès la rentrée.

Les manières les plus efficaces pour obtenir des informations consistent à consulter le site web de l'UFR, l'Espace Numérique de Travail, la plate-forme Moodle ou envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : master-cepe@univ-lille.fr.

Le numéro de téléphone du secrétariat du master est 03.20.41.68.71



Les responsables pédagogiques

- Madame **DABO Sophie** responsable du Master 1 et du Master 2 **Statistique** (STAT)
- Madame **DELEVOYE Yvonne** responsable du Master 1 et Master 2 **Science Cognitives de l'entreprise** (SCE)
- Monsieur **PAPERMAN Charles** responsable du Master 1 et Master 2 **Web Analyste** (WA)
- Monsieur **BOUSSEMART Jean-Philippe** responsable du Master 1 et Master 2 **Conseil économique pour les entreprises** (CEPE)
- Monsieur **FONCEL Jérôme** responsable du Master 1 et Master 2 **Econométrie appliquée pour l'entreprise** (ECAPE)
- Monsieur **PREUX Philippe** Master 1 et Master 2 **Machine Learning and Data Science** (MDLS)

Calendrier universitaire

L'année universitaire est composée de deux semestres. Elle se déroule :

du **10 septembre 2018 au 30 juin 2019** pour le master 1

du **10 septembre 2018 au 30 septembre 2019** pour le master 2.

La présence aux cours et travaux dirigés est indispensable. Les étudiants salariés qui déposent dès la rentrée, au secrétariat, une copie de leur contrat de travail sont affectés dans la mesure du possible dans un groupe de TD qui tient compte de leur contrainte.

Selon le **décret n°51-445 du 16 avril 1951**, les étudiants boursiers sont tenus à une assiduité totale aux cours et aux travaux dirigés.

Accès aux ressources de la plateforme moodle

Inscription à la plate-forme



La plate-forme Moodle de l'université Lille 3 est disponible sur l'espace numérique de travail (ENT).

La procédure d'inscription sur la plate-forme est identique pour tous : il suffit de se connecter et d'enter son identifiant et son mot de passe Lille 3.

Lors de la première visite sur le site, la plate-forme vous demande de compléter votre profil, c'est-à-dire d'entrer des informations vous concernant : nom, prénom, adresse électronique.

Les étudiants seront informés des dates de contrôles continus, des changements d'emploi du temps, des offres de stage, ... par le biais de cette plateforme.

La clé d'accès au secrétariat électronique sera communiquée lors de la pré-rentree.

Accès aux ressources pour les différents cours des enseignants

Par défaut la clé d'inscription est composée de la première lettre du prénom suivi du nom de l'enseignant. Dans le cas contraire, les enseignants vous donneront les mots de passe nécessaires.

La liste des tous cours enseignants sur la plateforme se trouve depuis le lien suivant : <http://moodle.univ-lille3.fr/course/index.php?categoryid=9>

CLIL : centre de langues de l'université de Lille

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend:

- Le pôle DELANG qui coordonne les enseignements en langues vivantes du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines) en formation initiale et en formation continue.
- Le pôle gère également les enseignements de TEC (Techniques d'Expression et de Communication) et 3PE (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant) pour le campus Cité scientifique.
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière:

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact: clil@univ-lille.fr / Téléphone: 03 20 05 87 25.

DELANG

Le pôle DELANG du CLIL - le Centre de Langues de l'université de Lille - coordonne et gère les enseignements LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines) de l'Université de Lille, autrement dit, toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL.

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : clil.delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (dans les actuels locaux du Pôle LANSAD pour la rentrée) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais, les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Il en est de même pour l'espagnol à l'UFR MIME, à la Faculté SHAP, et au Département Sciences de l'Éducation de l'UFR DECCID.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du DELANG - LANSAD Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec des points bonus (cf. rubrique CLES du site du CLIL) ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : clil.delang.pont-de-bois@univ-lille.fr

Téléphone: 03 20 41 62 84

LE CLES

Le CLES est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui permet d'attester d'un niveau de compétence en langues,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1: utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2: utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1: utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues.

Contact : cles@univ-lille.fr

Présentation de la formation

Objectifs de la formation

Le master économie de l'entreprise et des marchés parcours conseil économique pour les entreprises vous propose une formation pluridisciplinaire en économie, statistique, informatique, gestion, droit et anglais économique qui vous fournit tous les outils modernes pour une insertion professionnelle dans le monde de l'entreprise, de la banque et des institutions financières.

Les diplômés de ce master sont capables d'élaborer des diagnostics et des évaluations au cœur des processus décisionnels de l'entreprise fondés sur le traitement de l'information économique, cela dans le contexte de changements organisationnels ou technologiques.

Les compétences visées sont les suivantes :

- Connaissance du fonctionnement complexe de l'environnement économique, juridique et social de l'entreprise dans une économie de marché ouverte.
- Maîtriser les outils de diagnostic et d'analyse des données pour l'entreprise.
- Savoir utiliser les méthodes quantitatives adéquates pour traiter l'information économique.
- Acquérir les outils de gestion nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.
- Avoir une vision des aspects stratégiques auxquels l'entreprise doit faire face dans son environnement concurrentiel.
- Développer des compétences en anglais économique.

En termes d'insertion professionnelle, les secteurs d'activités sont :

- Cabinet de conseil,
- Services marketing, analyse de marché et de concurrence des entreprises.
- Services des études économiques et stratégiques des grands groupes privés ou publics.

Les différents métiers sont :

- Chargé(e) d'études économiques et marketing dans les grandes entreprises et PME (tous secteurs).
- Consultant et expert économique pour l'entreprise (diagnostic d'entreprise).
- Gestionnaire de comptes entreprises dans les institutions financières (banque, assurances).
- Gestion de la qualité, benchmarking (mesure de la performance des entreprises), stratégie d'entreprise.

Calendrier de la première année

	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19
S	L	4	J	1 S	M	1 V	L	12	M	1 S	L
D	M		V	2 D	M	2 S	M		J	2 D	M
L	M		S	3 L	J	3 D	M		V	3 L	M
M	M		D	4 M	V	4 L	M		S	4 M	J
M	V		L	5 M	S	5 M	M		D	5 M	V
J	S		M	6 J	D	6 M	M		L	6 J	S
V	D		M	7 V	L	7 J	L		M	7 V	D
S	L	5	J	8 S	M	8 V	M		M	8 S	L
D	M		V	9 D	M	9 S	M		J	9 D	M
L	M		S	10 L	J	10 D	M		V	10 L	M
M	J		D	11 M	V	11 L	M		S	11 M	J
M	V		L	12 M	S	12 M	M		D	12 M	V
J	S		M	13 J	D	13 M	M		L	13 J	S
V	D		M	14 V	L	14 J	M		D	14 V	D
S	L	6	J	15 S	M	15 V	L		M	15 S	L
D	M		V	16 D	M	16 S	M		J	16 D	M
L	M		S	17 L	J	17 D	M		V	17 L	M
M	J		D	18 M	V	18 L	M		S	18 M	J
M	V		L	19 M	S	19 M	M		D	19 M	V
J	S		M	20 J	D	20 M	M		L	20 J	S
V	D		M	21 V	L	21 J	M		M	21 V	D
S	L	7	J	22 S	M	22 V	L		L	22 S	L
D	M		V	23 D	M	23 S	M		J	23 D	M
L	M		S	24 L	J	24 D	M		V	24 L	M
M	J		D	25 M	V	25 L	M		S	25 M	J
M	V		L	26 M	S	26 M	M		D	26 M	V
J	S		M	27 J	D	27 M	M		L	27 J	S
V	D		M	28 V	L	28 J	M		M	28 V	D
S	L		J	29 S	M	29 V	L		M	29 S	L
D	M		V	30 D	M	30 S	M		J	30 D	M
	M		S	31 L	J	31 D	M		V	31 L	J

Entrée / Jiv / Intégration / Accueil IP
Cours théoriques
Jours fériés / Fêtes légales

Délégations / Opérations "Appâts"	
Semestres impairs	Semestres pairs
Révisions dispositifs particuliers	
Epreuves organisées par l'UFR MME	

STAGE / TER

Calendrier de la deuxième année

	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19
S	L	4	J Toxossite	1 S	M Jour de l'As	V	1 V	L	M Fête du Travail	1 S	L	V
D	M	V	2 D	M	S	2 S	M	J	2 D	M	S	D
L	M Représ / Jivé	M	3 L	11 J	D	3 D	M	Y	3 L	M	D	D
M	J	D	4 M	V	L	18	4 L	J	S	4 M	J	L
M	V	L	5 M	S	M	5 M	V	D	5 M	V	M	M
J	S	M	6 J	D	M	6 M	S	S	6 J	S	M	M
V	D	M	7 V	L	14 J	7 J	D	M	7 V	D	J	J
S	L	5	8 S	M	V	8 V	L	L	M Victoire 1945	8 S	L	V
D	M	V	9 D	M	S	9 S	M	J	9 D	M	S	S
J	L	M	10 L	12 J	D	10 D	M	Y	10 L	M	D	D
M	J	D	M Armistice 1918	11 M	Y	11 L	J	S	11 M	M	L	L
M	V	L	12 M	S	M	12 M	V	D	12 M	V	M	M
J	S	M	13 J	D	M	13 J	S	L	13 J	S	M	M
V	D	M	14 V	L	15 J	14 J	D	M	14 V	S	Fête Nationale	J
S	L	6	15 S	M	V	15 V	L	M	15 S	L	S	Assomption
D	M	V	16 D	M	S	16 S	M	J	16 D	M	S	S
L	M	S	17 L	13 J	D	17 D	M	V	17 L	M	D	D
M	J	D	18 M	V	L	18 L	J	S	18 M	J	L	L
M	V	L	19 M	S	M	19 M	V	D	19 M	V	M	M
J	S	M	20 J	D	M	20 M	S	L	20 J	S	M	M
V	D	M	21 V	L	16 J	21 J	D	M	21 V	D	J	J
S	L	7	22 S	M	V	22 V	L	M	L Lundi de Pâques	22 S	L	V
D	M	V	23 D	J	S	23 S	M	J	23 D	M	S	S
L	M	S	24 L	M	D	24 D	M	Y	24 L	M	D	D
M	J	D	25 M	Noël	Y	L	J	S	25 M	J	L	L
M	V	L	26 M	S	M	26 M	V	O	26 M	V	M	M
J	S	M	27 J	D	M	27 M	S	L	27 J	S	J	J
V	D	M	28 V	L	17 J	28 V	D	M	28 V	D	V	V
S	L	J	29 S	M	Y	29 S	L	M	29 S	L	S	S
D	M	V	30 D	M	S	30 S	M	J	30 D	M	D	D
J	M	L	31 L	J	Y	31 D	V	Y	31 J	M	L	L

sept-18 / Jivé / Intégration / accueil IP

Formation

seances pédagogiques

Période en entreprise / stage

jours fériés / Fêtes légales

1 ère année

Économie de l'Entreprise et des Marchés

Programme de la première et deuxième année

	UE1	UE2	UE3	UE4	UE5	UE6	UE7	UE8	UE9	
Semestre 1	Économie de la production	L'entreprise et le marché du travail	Économie et gestion des risques (applications)	Introduction aux bases de données	Statistique et logiciel R	Économie pour l'entreprise	Finances d'entreprise	Marketing quantitatif	Anglais pour l'entreprise	
				Théorie des jeux						
Semestre 2	Benchmarking	Analyse et veille conjoncturelle	Économie industrielle appliquée	Droit de la consommation	Droit de la concurrence et de la distribution	Analyse et traitement de l'information économique	Contrôle de gestion	TER ou stage, conférences et ateliers	Anglais pour l'entreprise	
					Resp. sociale des ent. et des orga.		E-marketing			
Semestre 3	L'entreprise en économie ouverte	Économie des contrats et incitations	Communication quantitative en entreprise	Économie et management stratégique de l'information	Diagnostic et évaluation de l'entreprise	Introduction aux Big DATA et Logiciels	Gestion relation client et communauté	Droit des données et de l'internet	Gestion de projet professionnel	Topics in economics
				L'ent. Et les modes de financement participatif						

Semestre 1

UE1	Économie de la production [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE2	L'entreprise et le marché du travail [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE3	Économie et gestion des risques applications [3 ECTS] (12h CM et 12h)
UE4 Options	Introduction aux bases de données [3 ECTS] (12h CM et 12h TD) Théorie des jeux (8h CM et 16h TD)
UE5	Statistique et logiciel R [6 ECTS] (24h CM et 24h TD)
UE6	Économie pour l'entreprise [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE7	Finances d'entreprise [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE8	Marketing quantitatif [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE9	Anglais pour l'entreprise [3 ECTS] (24h TD)

Semestre 2

UE1	Benchmarking [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE2	Analyse et veille conjoncturelle [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE3	Économie industrielle appliquée [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE4	Droit de la consommation [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE5 Options	Droit de la concurrence et de la distribution [3 ECTS] (12h CM et 12h TD) Responsabilité sociétale des entreprises et des organisations [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE6	Analyse et traitement de l'information économique [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE7 Options	Contrôle de gestion [3 ECTS] (12h CM et 12h TD) E-marketing [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE8	TER séminaire atelier économie-gestion 1 [6 ECTS]
UE9	Anglais pour l'entreprise [3 ECTS] (24h TD)

2^{ème} année

Économie de l'Entreprise et des Marchés

Semestre 3

- UE1 **L'entreprise en économie ouverte**
[3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
- UE2 **Économie des contrats et incitations**
[3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
- UE3 **Communication quantitative en entreprise**
[3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
- UE4 **Économie et management stratégique de l'information**
[3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
- Options
UE4 **L'entreprise et les modes de financement participatif**
[3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
- UE5 **Diagnostic et évaluation de l'entreprise**
[3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
- UE6 **Introduction aux Big Data et Logiciels**
[3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
- UE7 **Gestion relation client et communication**
[3 ECTS] (12h CM et 6h TD)
- UE8 **Droit des données et de l'internet**
[3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
- UE9 **Gestion de projet professionnel**
[3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
- UE10

Semestre 4

- UE1 **Stage, mémoire de recherche, mémoire de stage long.** [30 ECTS]

Modalités de contrôles des connaissances

L'ensemble des unités d'enseignement (UE) de master est évalué selon un contrôle continu (CC) des connaissances.

La note de chaque UE résulte de la moyenne d'au moins deux notes. La pondération des notes pour le calcul de la moyenne relève de la décision des enseignants.

Les notes peuvent être obtenues lors d'épreuves réalisées pendant les travaux dirigés ou en dehors de ceux-ci, individuellement ou en groupe.

La participation à toutes les épreuves de contrôle continu est obligatoire. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré défaillant. En cas d'absence justifiée, l'étudiant obtient une note égale à zéro pour l'épreuve concernée. Les justificatifs d'absence doivent être fournis au secrétariat dans les 48 heures après la fin de l'épreuve concernée.

Seules les calculatrices non programmables de type « collègue » seront autorisées pour les épreuves de mathématiques. L'utilisation de toutes autres calculatrices ou documents est interdit.

Le jury de semestre

Après chaque semestre, le jury se réunit et délibère sur les notes des étudiants. Il attribue les UE et les crédits ECTS correspondants pour les UE où l'étudiant obtient une note supérieure à 10. L'étudiant est déclaré admis s'il est crédité de 30 ECTS du semestre.

Si, pour au moins une UE, la note est inférieure à 10, l'étudiant est ajourné au semestre mais capitalise les UE acquises. Il faut noter qu'un étudiant peut-être ajourné avec une moyenne globale supérieure à 10 s'il n'a pas obtenu es 30 ECTS.

En première année de master, les unités d'enseignement font l'objet d'une double session. Tous les étudiants de 1ère année ajournés doivent passer les rattrapages des UE qui ne sont pas acquises.

Le jury propose aux étudiants de 1ère année de master ajournés à au moins un des deux semestres des épreuves de rattrapage qui peuvent consister en un examen écrit ou oral, en une réalisation d'un rapport complémentaire ou en une soutenance orale d'un travail écrit. Quelle que soit la note obtenue, la note de rattrapage remplace la note de première session. A l'issue des épreuves de rattrapage, le jury se réunit à nouveau, selon les mêmes règles.

En deuxième année de master, les unités d'enseignement font l'objet d'une session unique. Il n'y a pas de session de rattrapage, cependant en fonction des résultats de l'étudiant, le jury peut éventuellement proposer un travail complémentaire aux étudiants ajournés (soit une épreuve écrite soit un oral).

Jury d'année

Le jury d'année examine les UE de l'année en cours. Il attribue l'année si l'étudiant est crédité de 60 ECTS pour l'année, c'est-à-dire s'il a obtenu les deux semestres. En fin de première année, les étudiants ayant obtenu la première année de master sont autorisés à déposer un dossier de candidature en vue de l'accès en M2. Pour les étudiants n'ayant pas validé leur année, le redoublement en M1 et M2 est soumis à l'autorisation du jury d'année.

En fin de première année, le jury attribue la maîtrise aux étudiants qui auront validé les deux semestres de leur 1ère année de master. Aucune mention ne figure au diplôme de maîtrise.

Jury de diplôme

Le diplôme de master est attribué aux étudiants ayant obtenu les 120 crédits ECTS du master.

La mention du diplôme de master est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année du diplôme : à partir de 12/20 mention assez-bien, à partir de 14/20 mention bien, à partir de 16/20 mention très bien.

Stage et mémoire

Les étudiants inscrits au niveau M1 du master effectuent un stage ou un travail d'études et de recherche qui font l'objet d'un mémoire. Le sujet de ce mémoire est proposé par un enseignant de la spécialité ; il doit être en rapport direct avec le domaine de la spécialité et approuvé par un enseignant de l'équipe pédagogique.

Les étudiants inscrits au niveau M2 du master doivent effectuer un stage dans une organisation privée ou publique ou un laboratoire de recherche universitaire (pour les étudiants qui se destinent à une thèse) dont la durée est de 6 mois. Le contenu des tâches du stage doit être en rapport direct avec le domaine de la spécialité et approuvé par un enseignant de l'équipe pédagogique de la spécialité.

Un enseignant de l'équipe pédagogique doit accepter d'encadrer le stage. L'étudiant est tenu de lui faire part régulièrement de l'avancée de ses travaux et de discuter avec lui de la rédaction du mémoire et de la soutenance.

Les conventions de stage

PSTAGE

Gérer mes
conventions

Les conventions de stage vous protègent en cas d'accident du travail sur le lieu et le trajet.

Vous devez obligatoirement saisir une convention de stage sur l'application PSTAGE - accessible depuis votre ENT.

Les documents sont à imprimer en 3 exemplaires (ou 4 selon le pays). Cette convention est signée d'abord par vous-même, puis par le responsable du stage dans l'entreprise et enfin par l'enseignant tuteur.

Vous déposez vos exemplaires signés au secrétariat de l'UFR MIME qui les transmet ensuite au bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) afin de faire signer la Madame Présidente de l'Université - cette procédure nécessite un délai minimum de trois semaines pour le traitement des dossiers.

Tout accident est à signaler au BAIP dans les 48 heures, afin d'établir la déclaration d'accident du travail. La convention n'étant pas un contrat de travail, elle peut être interrompue par l'entreprise ou par l'étudiant à tout moment.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle : <http://www.univ-lille.fr/insertion-professionnelle/stages/conventions-stage/>

Les instructions détaillées concernant le stage figurent dans le règlement des stages disponible sur la plateforme moodle. Veuillez à le lire et à les respecter.

L'enseignement des langues

Accès aux ressources en langues

L'identifiant et le mot de passe Lille 3 donnent accès aux ressources. L'inscription à un cours se fait de manière autonome en choisissant le cours dans la partie « Langues ». Anglais : CLES 1 ou CLES 2.

L'UFR M.I.M.E compte une équipe pédagogique d'enseignement des langues vivantes étrangères, spécialisée en allemand, anglais et espagnol. Celle-ci s'efforce de donner aux étudiants de l'UFR de réels atouts pour leur garantir une bonne insertion professionnelle.

L'enseignement, qui privilégie une approche communicationnelle, aborde également les grands problèmes du monde contemporain et offre aux étudiants les éléments de civilisation nécessaires à l'appréhension des réalités culturelles de ces différentes aires linguistiques.

L'équipe pédagogique dispense un enseignement particulièrement adapté aux exigences du Certificat de Compétences en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES), certification qu'ils ont plusieurs fois la possibilité de valider au cours de leur cursus et dans les deux langues étudiées

Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur

Le CLES, une certification nationale qui permet d'attester d'un niveau de compétence en langues, est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe, à plusieurs niveaux :

- CLES 1 : correspond au niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (toutes les langues de la liste ci-dessus)
- CLES 2 : niveau B2, proposé en allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais.
- CLES 3 : niveau C1 proposé en allemand, anglais, espagnol, italien.



La préparation aux épreuves du CLES peut se faire en autoformation complète ou tutorée à partir de modules de formation spécifiques, accessibles sur le site du Centre de Ressources en Langues (CRL).

Préalablement à votre inscription, il est recommandé d'effectuer une évaluation de votre niveau au moyen d'un test de positionnement disponible au centre de ressources.

Les épreuves du CLES évaluent les quatre compétences : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production écrite, production (ou interaction) orale. L'obtention du CLES suppose la validation de chaque compétence.

Pour plus d'informations, contactez : cles.contact@univ-lille3.fr ou reportez-vous sur le site Lille 3 et sur le site CLES national (<http://www.certification-cles.fr/>).

certains des services cités ci-dessous sont susceptibles d'évoluer. Consultez le site internet www.univ-lille.fr	
Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
CAMPUS PONT-DE-BOIS	
BATIMENT A - ENTREE A8	
SCOLARITÉ Accueil général étudiant 03.20.41.62.10 Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr VIE ÉTUDIANTE Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap 03.20.41.70.96 bveh.pdb@univ-lille.fr SANTÉ Centre de santé de l'étudiant 03 20 90 74 05	Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO) 03.20.41.62.46 suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr INTERNATIONAL Service des relations internationales https://international.univ-lille.fr/ international-shs@univ-lille.fr Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI). 03.20.41.60.29 / 66.59 baei-shs@univ-lille.fr
BÂTIMENT F	BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)
ÉTUDES DOCTORALES École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr	Formation continue et alternance 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr
BIBLIOTHÈQUE UNIV.	HALL BATIMENT A
SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/	Action Culture 03.20.41.60.25 culture@univ-lille.fr SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 suaps@univ-lille.fr

La maison de la médiation: informer et prévenir

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr